



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-1810>

Département(s) de publication : **93, 91, 92, 94**

Annonce n° **26-1810**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Drancy

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21930029000018

Ville : Drancy

Code postal : 93701

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 93, 91, 92, 94

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com>

Identifiant interne de la consultation : T2026/THERM CACHIN relance lot 2

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service marchés publics

Adresse mail du contact : Marches.publics@drancy.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Les renseignements demandés concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article R2143-3 du Code de la commande publique sont indiqués à l'article 6.1.1 du règlement de la consultation.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Les renseignements demandés concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article R2142-6 du Code de la commande publique sont indiqués à l'article 6.1.1 du règlement de la consultation.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Renseignements demandés concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article R2142-13 du Code de la commande publique sont indiqués à l'article

6.1.1 du règlement de la consultation. Les certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats sont précisés à l'article 6.1.1 du règlement de la consultation (RC).

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 30/01/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Rénovation thermique du gymnase Cachin - Relance Lot 02 : Menuiseries extérieures, façade rideau

Code CPV principal - Descripteur principal : 45421000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Rénovation thermique du gymnase Cachin - Relance Lot 02 : Menuiseries extérieures, façade rideau

Lieu principal d'exécution du marché : 19 rue des Bois de Groslay Drancy (93700)

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Une visite sur site est obligatoire sous peine de rejet de l'offre. Les candidats remettront dans leur offre l'attestation de visite joint au dossier dûment complétée. Voir condition du rendez-vous pour la visite obligatoire à l'article 6.1.3 du règlement de la consultation (RC).

Autres informations complémentaires : Le marché a pour objet la rénovation thermique du Gymnase Cachin - Relance Lot 02 : Menuiseries extérieures, façade rideau. Les prestations attendues sont décrites dans le Cahier des clauses techniques particulières (CCTP). Une précédente consultation a été lancée le 10 juin 2025, allotie en 4 lots (le lot n°1 était relatif à la prestation de « Désamiantage, démolition, ravalement, finitions intérieures », le lot n°2 était relatif à la prestation de « Menuiseries extérieures, façade rideau », le lot n°3 était relatif à la prestation de « CVC, plomberie sanitaire », et le lot n°4 était relatif à la prestation d'« Electricité »). Les lots n°1, 3 et 4 ont été attribués, cependant, le lot n°2 a été déclaré sans suite car les offres étaient inacceptables. Toutefois, il a été décidé de relancer une nouvelle consultation pour le lot 2. Aucune variante n'est autorisée, ni exigée. Aucune prestation supplémentaire éventuelle n'est autorisée, ni exigée. Il s'agit d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire. Les travaux faisant l'objet du présent marché seront rémunérés par un prix global et forfaitaire que le prestataire aura indiqué à l'article 6 de l'acte d'engagement. La durée du marché court de la notification du marché, et prendra fin à la réception de l'ensemble des travaux. Les relations contractuelles se prolongeront tout au long des garanties consenties au présent marché. Les modalités de fixation des délais d'exécution ainsi que les conditions d'exécution du présent marché sont indiqués à l'Acte d'Engagement (AE) et au Cahier des Clauses administratives particulières (CCAP). L'acheteur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. La liste des documents à produire au titre de la candidature est indiquée à l'article 6.1.1 du règlement de la consultation (RC). La liste des documents à produire au titre de l'offre est indiquée à l'article 6.1.2 du règlement de la consultation (RC). Les critères retenus pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse sont: 1-Prix des prestations sur 60 points, critère apprécié au regard du prix global et forfaitaire proposé. 2-Valeur technique, sur 40 points, appréciée au regard des éléments suivants : • Les moyens humains envisagés en lien avec les études et l'exécution des travaux (sur 10 points), • Les moyens matériels dédiés au projet (sur 5 points), • La méthodologie d'exécution des travaux (sur 20 points), • Gestion environnementale de l'entreprise (sur 5 points). Les voies de recours ouvertes aux

candidats sont les suivantes : - Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser au Tribunal Administratif de Montreuil, situé au 7 rue Catherine Puig (niveau 206 rue de Paris). Réalisation de prestations similaires : L'acheteur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des Articles L.21221 et R.21227 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/01/2026